

J. RENNARD.

LE P. LABAT O. P.

AUX ANTILLES



Extrait de la "Revue d'Histoire des Missions"

du 1^{er} Juin 1926



"*Editions Spes*"

17, rue Soufflot, PARIS (V^e)

—
1927

B.U. NANTES LETTRES



D

008 551381 9

EXCW

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE NANTES - LETTRES	
INV.	59 350
COTE	59350
LOC.	Rep
N°H	521.148

EXCW DU PRÉT

Le P. Labat aux Antilles ⁽¹⁾

De tous les missionnaires qui ont exercé leur ministère à la Martinique avant la Révolution française, le P. Jean-Baptiste Labat, de l'ordre des Dominicains, est le seul dont la tradition ait conservé le nom.

D'autres personnages, fort remarquables pourtant dans le monde religieux, ont illustré le sol des Antilles, mais aucun d'eux n'est resté vivant dans le souvenir des générations suivantes. Ni le P. Raymond Breton, l'apôtre des temps héroïques de la colonisation, le fondateur de la mission dominicaine aux îles du Pérou (2), le premier missionnaire des Caraïbes ; ni le P. du Tertre, celui que l'on a appelé à juste titre l'Hérodote des Antilles ; ni le P. Lavalette si tristement célèbre par la catastrophe où il entraîna la Compagnie de Jésus ; ni même le P. Charles-François, Préfet apostolique des Capucins, missionnaire infatigable qui, pendant près de cinquante ans, exerça son ministère à Fort Royal (3), où il fonda un pensionnat pour les jeunes filles, un collège pour les garçons et un hospice pour les vieilles femmes, aucun d'eux n'a passé à la postérité, tous sont ensevelis dans le même oubli.

Pour que le P. Labat ait échappé au sort commun et que son souvenir soit, après deux cents ans, resté vivant parmi nos créoles, pour que son nom, vainqueur du temps et de ses ravages, survive dans toutes les mémoires en un pays qui possède à un si haut degré la faculté de l'oubli, pour qu'il y soit populaire et fasse les frais de diverses légendes, il a dû jouer un rôle important. Qu'a donc fait le P. Labat ? Quels furent les facteurs de son étonnante renommée ? Nous allons essayer de répondre à cette question.

(1) Toutes les citations du P. Labat sont tirées du *Nouveau Voyage aux îles d'Amérique* selon les éditions de 1722 et 1724. Je renvoie aux tomes et aux chapitres parce que la pagination diffère selon les éditions.

(2) C'est ainsi qu'on appelait alors les Antilles.

(3) Aujourd'hui Fort de France.

*
* *

Pour les intellectuels Antillais, le P. Labat est une célébrité dont la Martinique se glorifie comme de l'un de ses enfants ; pour les gens du peuple et les vieilles bonnes, c'est un personnage mystérieux, presque un sorcier (1). Selon la tradition locale il a fondé la paroisse du Macouba à la Martinique et la ville de la Basse-Terre à la Guadeloupe (2), il a perfectionné la fabrication du sucre, inventé celle de l'eau-de-vie de cannes, fait la guerre aux serpents et rendu pour des siècles la Martinique plus catholique que Rome (3).

Toutes ces données sont également vraies ; je veux dire, également fausses. Le P. Labat n'a rien fait de tout cela. Chargé pendant trois ans de l'administration du Fonds Saint-Jacques, vaste domaine appartenant aux Dominicains, il eut, il est vrai, à s'occuper de la fabrication du sucre et de celle de l'eau-de-vie, mais il n'a rien inventé ni rien perfectionné sous ce rapport et l'on chercherait vainement dans ses écrits, où il met cependant bien en évidence tout ce qui rehausse son mérite, la moindre allusion à de telles inventions. Ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *procédé du P. Labat*, les *chaudières du P. Labat*, était connu depuis longtemps lorsque le célèbre dominicain mit le pied aux Antilles ; le P. du Tertre (4), soixante ans avant lui, nous expose, à *deux chaudières facultatives près*, un procédé de fabrication du sucre absolument identique au sien ; Labat n'a eu d'autre mérite que d'en être l'historien le plus en vue. Encore ne l'a-t-il point connu tel qu'il a subsisté jusqu'à la création des usines (5). De son temps, en effet, pour la cuisson des jus, il y avait autant de fourneaux que de chaudières. Peu de temps après son départ, une transformation importante

(1) Autrefois, avant la disparition de Saint-Pierre, lorsqu'on voyait un flambeau agité par le vent se promener sur les flancs du Morne d'Orange, les gens du peuple s'écriaient en se signant : « Le P. Labat fait sa tournée. »

(2) Firmin Didot, *Nouvelle Biographie générale*, article P. Labat.

(3) Lafcadio Hearn s'en fait l'écho dans ses *Esquisses Martiniquaises*, cité par l'*Echo de Paris*, 11 juin 1925. On attribue volontiers au P. Labat l'Histoire de la Martinique, de Sidney Demey, écrite cent cinquante ans après la mort du religieux.

(4) Du Tertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 123. Voir surtout les illustrations qui accompagnent le texte.

(5) Il y a une trentaine d'années.

fut opérée sur ce point et il n'y eut plus qu'un seul foyer pour alimenter toute la chaufferie, ce qui contribua à économiser considérablement le combustible (1).

L'alcool de cannes était également connu du temps du P. du Tertre, par conséquent Labat ne l'a pas inventé, et l'alambic qui porte aujourd'hui son nom, Labat l'a complètement ignoré. Selon lui, en effet, la distillation de l'alcool se fait en deux fois. Une première opération donne ce qu'il appelle la petite eau. « On conserve, nous dit-il, tout ce qu'on tire de petite eau pendant les cinq premiers jours de la semaine... pour la repasser le samedi. L'esprit qui en sort alors est véritablement l'eau-de-vie ou tafïa (2). »

En fait d'invention, dans la manipulation de la canne, Labat ne fit qu'une chose, il modifia les « tables des moulins (3) » de telle sorte qu'il était plus facile de les nettoyer. Il imagina aussi de remplacer par une turbine la roue d'un moulin à cannes, mais il ne put réaliser ses projets (4).

Il n'a pas plus fondé la paroisse du Macouba ou la ville de Basse-Terre qu'il n'a inventé le tafïa. Il nous apprend lui-même que, lors de la réparation de son presbytère au Macouba, on se servit des démolitions de *l'ancienne église de la paroisse* (5). Ailleurs, il nous dit que les Anglais brûlèrent Basse-Terre en 1691 (6), trois ans avant son arrivée aux îles ; par conséquent il ne pouvait être le fondateur de la ville.

A-t-il du moins concouru, d'une façon spéciale, à répandre chez les habitants de la Martinique la semence de l'Évangile, et lui a-t-il fait produire des fruits en telle abondance que l'antique Madinina n'ait rien à envier à la cité des Papes ? Lafcadio Hearn l'a pensé (7). Considérant d'une part les sentiments profondément religieux de la population actuelle, et de l'autre la popularité du bon Dominicain, il n'hésita pas à y voir un rapport de cause à effet et voulut trouver dans

(1) Labat, *Nouveau Voyage*, t. III, chap. v, *Des sucreries et de leur équipage*.

(2) Labat, *loc. cit. De l'eau-de-vie de cannes*. L'appareil dont il s'est servi n'est pas autre chose que le petit alambic commun. Voir Dict. Larousse au mot *alambic*.

(3) Labat, *loc. cit. Des sucreries*.

(4) Labat, *loc. cit. Des moulins à sucre*.

(5) Labat, t. I, chap. vi.

(6) *Id.*, t. II, chap. xv.

(7) *Echo de Paris*, du 11 juin 1925.

Labat le créateur de la mentalité religieuse de la Martinique.

Mais l'histoire ne peut suivre le romancier sur ce terrain, ni souscrire à ses conclusions. Labat fut sans doute un excellent missionnaire, mais il ne s'adonna guère que deux ans au ministère des âmes dans une petite paroisse ; les affaires temporelles de son Ordre lui furent confiées et absorbèrent à peu près tout son temps. Son livre, qui est l'écho fidèle de ses préoccupations et de ses travaux, nous renseigne à ce sujet et l'on reste étonné, en le lisant, de trouver tant de pages sur mille questions diverses et si peu sur ce qui touche à la religion.

* * *

Mais alors, d'où lui vient la popularité dont il a joui et dont il jouit encore dans les îles ?

La réponse n'est pas des plus faciles. A première vue, nous ne remarquons rien en lui d'extraordinaire. Résumons sa vie en quelques mots.

Débarqué à Saint-Pierre le 29 janvier 1694, Jean-Baptiste Labat est d'abord curé du Macouba (1). Après deux années de ministère en cette paroisse, il est envoyé à la Guadeloupe pour y construire un moulin à eau sur une sucrerie appartenant aux religieux de son ordre. Mais les fonds sans doute manquent à la caisse et le travail est renvoyé à plus tard. Labat se contente d'en tracer le plan et consacre ses loisirs à parcourir la Guadeloupe et à en escalader les montagnes.

Il n'avait quitté sa paroisse qu'à la condition de pouvoir la reprendre à son retour de la Guadeloupe. Cependant, le P. Rosier, chargé quelques mois après de le remplacer, n'accepte le Macouba qu'à la condition d'y rester définitivement. Dès que notre héros a vent de la chose il accourt à la Martinique ; mais, il arrive trop tard, le P. Rosier a pris sa place et ne veut pas déloger. Labat est alors nommé procureur syndic des Fonds Saint-Jacques. Là, pendant

(1) Parisien de Paris, Labat naquit en 1663. A l'âge de 20 ans, il prit l'habit de Saint-Dominique au couvent de l'Annonciation de la rue Saint-Honoré, à Paris. Il y fit profession le 11 avril 1685. Après de brillantes études, il enseigna la philosophie au couvent de Nancy qui appartenait comme celui de Saint-Honoré de Paris à la Réforme du Vénérable Père Sébastien Michaëlis ; puis il se voua au ministère apostolique.

trois ans, il fait le métier de colon ; et, si temporairement il se trouve chargé des paroisses de Sainte-Marie et du Marigot, il s'occupe néanmoins avant tout de la culture des cannes et de la fabrication du sucre.

Puis, les Dominicains ayant résolu de reconstruire leur couvent du Mouillage, cette tâche importante lui fut confiée.

Sur ces entrefaites, les intérêts de son Ordre le font partir pour la Guadeloupe où il y a une succession à recueillir, puis à la Grenade où périclite une ancienne donation, puis à Saint-Domingue où un mauvais administrateur ruine leur mission. Chemin faisant, il trouve l'occasion de visiter la Dominique, la Barbade, Saint-Christophe, Saint-Thomas, enfin presque toutes les Antilles et de courir mille aventures. Fait prisonnier par les Espagnols, il parvient à recouvrer sa liberté, et reprend sa course. Il bat la mer des Antilles en tout sens, pose son pied un peu partout et partout ne s'arrête que le temps nécessaire pour puiser les forces qui lui permettront d'entreprendre de nouvelles expéditions. La Martinique dont il a fait son quartier général le revoit pour la quatrième fois vers le milieu de 1702, et, pour la quatrième fois aussi, il s'achemine vers la Guadeloupe.

La guerre semble alors imminente avec l'Angleterre ; il faut prémunir nos possessions contre ses attaques. Labat s'improvise agent des travaux publics, parcourt la Guadeloupe avec le gouverneur Auger, fait construire une demi-lune devant le fort Saint-Charles à la Basse-Terre, une tour aux portes du Baillif et des fortifications sur tous les points menacés. Entre temps, il court à la Martinique pour consolider la toiture de la maison conventuelle du Mouillage, et revient en toute hâte à la Guadeloupe menacée par les Anglais, soutient aux côtés d'Auger toutes leurs attaques jusqu'à ce que l'ennemi, désespérant de s'emparer de l'île, prenne le parti de se réembarquer et de gagner le large.

Deux fois encore Labat revient à la Martinique et court sur mer de nouvelles aventures ; puis il est nommé supérieur des Dominicains à Saint-Pierre et vice-préfet apostolique. Enfin, après avoir séjourné onze ans et demi aux Antilles (1),

(1) Le P. Labat a passé sept ans à La Martinique.

il est envoyé en France pour affaires urgentes. Il arrive à Cadix le 10 octobre 1705, disparaît dans l'ombre de la vie cachée et meurt à Paris trente-trois ans plus tard, le 6 janvier 1738, sans avoir remis le pied sous les tropiques.

Cette brève esquisse nous montre une carrière coloniale bien active et bien remplie, mais ne manifeste à première vue rien qui soit de nature à frapper l'imagination des peuples et à mériter les faveurs de la postérité. Étudions notre héros de plus près, entrons dans l'intimité de sa vie et essayons de découvrir le secret de sa puissante renommée. Nous ne tarderons pas à remarquer que sa caractéristique est moins d'avoir fait de grandes choses que d'avoir admirablement réussi dans toutes celles qu'il a entreprises.

* * *

Le 28 janvier 1694, les habitants de la côte qui s'étend du Macouba au Prêcheur, entendent une violente canonnade ; un combat se livre sur mer tout près de la côte martiniquaise ; une flûte royale de vingt canons, *La Loire*, est aux prises avec un vaisseau anglais, *Le Chester*, qui en compte cinquante-quatre. La lutte dure presque toute la nuit. Finalement, les Anglais se voient obligés de suspendre leur poursuite pour aller réparer leurs avaries, pendant que les habitants du Prêcheur accourent dans leurs canots prêter main forte à l'équipage du bateau français (1).

Parmi les passagers de *La Loire* se trouve le P. Labat, jeune Dominicain de trente ans, qui, en face de l'ennemi, s'est vaillamment comporté. Le commandant de la flûte, M. de la Héronnière, le présente aux soldats du Prêcheur comme un héros. Cet éloge est confirmé par tous ses compagnons de voyage, notamment par M. Roy, jeune et riche créole, fils d'un des hommes les plus considérables du pays et précisément capitaine de la compagnie de milice du Prêcheur (2). Le P. Labat et les insulaires qu'il venait

(1) Labat, t. I, chap. III.

(2) Jean Roy, natif de Bordeaux, venu aux îles en qualité d'engagé, s'acquit à la Martinique une grande fortune ; il n'avait pas moins de six sucreries au temps du P. Labat, fut grand bienfaiteur de l'église du Prêcheur, et mourut en 1707, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, doyen du conseil souverain. (Labat, t. I, chap. IX.)

évangéliser se virent donc pour la première fois à travers la fumée d'un combat et firent connaissance les armes à la main. C'était inaugurer sa mission sous les auspices les plus favorables, car les habitants de l'île, en raison des luttes incessantes qu'ils étaient obligés de soutenir, n'étaient pas moins soldats que colons ; ils se voyaient souvent contraints d'abandonner la culture de leurs champs pour affronter les dangers des batailles, et ne pouvaient voir qu'avec une extrême satisfaction un guerrier de plus prendre place au milieu d'eux.

La France alors était presque toujours en guerre. A la guerre de Dévolution succédait la guerre de Hollande, puis la guerre de la première coalition, puis celle de la ligue d'Augsbourg, puis celle de la succession d'Espagne. L'océan était le prolongement des champs de bataille du continent européen, et les colonies dispersées à sa surface devenaient tour à tour les bivouacs et les ambulances des flottes qui se recherchaient et se combattaient. Durant les grandes guerres de Louis XIV, il n'a pas été tiré un coup de canon qu'il n'ait retenti sur les plages de la Martinique ou fait vibrer l'écho de ses mornes. Que la lutte ait été engagée avec la Hollande, l'Espagne ou l'Angleterre, on courait les mêmes dangers et chacune des colonies françaises des Antilles se trouvait exposée à des attaques imprévues, au pillage des corsaires, à des coups de main ruineux, à de véritables désastres.

Quelques troupes régulières garnissaient, il est vrai, les forts principaux ; mais la plus grande partie du territoire restait sans défense, et c'était aux habitants à veiller à la sécurité de leurs familles et de leurs biens. Aussi, de quatorze à soixante ans, tous étaient enrégimentés dans une garde coloniale appelée la milice, et tour à tour, jour et nuit, montaient la garde dans les principaux quartiers de l'île.

Ce n'était point assez de protéger le pays contre des invasions inattendues, il fallait transporter les sucres à la métropole et en rapporter de la farine, du vin, du bœuf salé, des approvisionnements en tout genre, sinon c'était la famine qui sévissait partout ; tâche difficile, car la mer

était sillonnée de corsaires. Pour se mettre à l'abri de leurs coups, les bateaux marchaient de compagnie, se chargeaient de canons et de poudre autant que de marchandises ; malheur à ceux que la tempête séparait du convoi : ils risquaient fort de devenir la proie de l'ennemi.

Les colons français ne furent pas les derniers à entreprendre de faire la course. Munis d'une commission en bonne et due forme, ils armaient à la hâte un léger bâtiment, le remplissaient de provisions, de poudre, de fusils, de haches, de piques et de volontaires et ils s'élançaient en pleine mer, surveillaient les passages les plus fréquentés par les navires ennemis, faisaient des descentes dans les anses ou sur les habitations mal défendues, razziaient tout ce qui leur tombait sous la main, argenterie, troupeaux, esclaves, allaient les vendre à leur port d'attache ou à tout autre centre commercial favorable et repartaient pour de nouvelles aventures. Parfois ils rentraient triomphants, chargés des dépouilles de leurs adversaires, et parfois on se lassait à les attendre, ou on ne les revoyait que mutilés et ruinés.

La lutte contre l'ennemi était donc le partage des premiers colons autant que l'exploitation de leurs domaines ; combattre d'une main, édifier de l'autre, tel était leur sort. Le plus souvent, pour accomplir ce double devoir, ils étaient contraints de s'ingénier, de faire appel à leurs connaissances pratiques, à leurs talents personnels, afin de suppléer aux ressources qui n'arrivaient que tardivement de l'extérieur ou qui étaient capturées dans d'interminables traversées. La vie coloniale dans ces conditions était une lutte ardente et quotidienne, une lutte qui exigeait les aptitudes les plus diverses, en particulier une grande force de caractère et une imagination féconde en expédients.

Ces qualités, le P. Labat les possédait à un degré éminent. Plus fait pour l'action que pour la vie contemplative, plus soldat par tempérament que religieux, il était apte à tout faire ; plein d'esprit pratique et de bon sens, doué d'ailleurs d'une intelligence prompte doublée d'une excellente mémoire, jamais embarrassé de rien, il trouvait une solution à toutes les difficultés ; tour à tour curé, père visiteur, habi-

tant (1), ingénieur, soldat et corsaire, il devait partout se trouver à sa place et toujours se montrer à la hauteur de la tâche qu'on lui confiait. Il joignait d'ailleurs à une taille imposante une santé de fer, une nature ardente et une âme énergique ; jamais fatigué, toujours debout, passant des journées entières à cheval ou en canot, couchant sur la dure, ronflant sur la terre nue comme dans son lit ; avec cela, le plus heureux caractère, une gaieté débordante, parisien jusqu'au bout des ongles, des yeux pleins de malice, d'esprit et de bonne humeur, il trouvait le moyen de plaisanter dans les situations les plus graves et ramenait la confiance et le calme sur les fronts les plus assombris. En un mot, il était l'homme de la situation et trouvait aux Antilles le champ rêvé où devaient fleurir tous ses talents.

*
* *

Dès son arrivée à la Rochelle où il doit s'embarquer, Labat est remarqué par ses confrères qui le choisissent pour s'occuper au nom de tous des formalités à remplir et des approvisionnements à faire pour le voyage. A peine débarqué à Saint-Pierre, son supérieur songe à lui confier l'administration du temporel de la mission ; quelque temps après, tous ses confrères le désignent au P. Caumels comme syndic de l'habitation Saint-Jacques ; si la nomination n'a pas lieu, c'est qu'on a besoin de lui à la Guadeloupe. Là, sur une de leurs propriétés, il faut construire un moulin, aller chercher l'eau dans le fond d'une falaise et exécuter des travaux d'adduction qui réclament un homme actif et entreprenant dans le genre du P. Labat.

Les affaires de l'Ordre sont loin d'être prospères ; pour les rétablir, il faut au Fonds Saint-Jacques tout autre chose qu'un vulgaire économe de couvent ; il faut un administrateur prudent doublé d'un planteur, d'un raffineur et d'un commerçant ; les religieux sont unanimes à reconnaître que le candidat le plus apte à remplir tous ces rôles, c'est sans contredit le P. Labat. La maison conventuelle du

(1) On appelle *habitant*, aux Antilles, l'administrateur d'une propriété.

Mouillage tombe en ruine, il est urgent de la remplacer par un autre édifice ; c'est le P. Labat qui en dressera le plan et en conduira les travaux. A la Grenade, des biens donnés jadis en concession aux Dominicains sont sur le point de passer à d'autres mains ; il faut envoyer sur les lieux un diplomate averti, plein d'habileté et de délicatesse ; c'est le P. Labat qui est choisi pour cela. La mission de Saint Domingue périlite, les religieux ont entre eux maintes difficultés ; c'est le P. Labat qui se rendra auprès d'eux, en qualité de visiteur pour prendre les décisions nécessaires et appliquer les remèdes imposés par les circonstances. Enfin, que les religieux aient quelques desiderata à présenter à leur supérieur, que le supérieur ait à enquêter sur ses subordonnés, qu'il s'agisse de choisir l'emplacement d'une église, d'un presbytère, de construire un couvent, d'accomplir une mission délicate ou de veiller à une bonne administration du temporel, c'est toujours le P. Labat. C'est l'homme universel ; il n'est jamais embarrassé et se tire d'affaires en toutes circonstances. Deux exemples pris au hasard entre mille nous donneront une idée de son savoir faire.

Un jour, il fait couper des courbaris et veut en transporter les billes entières au couvent pour qu'on les travaille sous ses yeux. Mais il faut traverser la mer et le courbari est plus lourd que l'eau, il coule à fond ; d'autre part, les billes sont si grosses qu'elles écraseraient les canots sur lesquels on voudrait les charger. Les ouvriers déclarent le transport impossible. Alors, notre habile religieux combine une espèce de radeau où un canot amarré à deux billes de courbari les maintient aisément à fleur d'eau et les fait naviguer sans difficulté vers le monastère (1).

Le Supérieur Général le charge de pourvoir à l'embarquement de deux de ses confrères qui repassent en France. « Je voulus, dit-il, m'accommoder avec le capitaine du vaisseau pour leur passage. Il me dit qu'il se contentait pourvu que je leur donnasse des provisions et qu'il ne demandait rien autre chose. Cela s'était toujours pratiqué ainsi. Je leur fis embarquer une barrique de vin de Bordeaux, deux dames-jeannes de vin de Madère, soixante poules,

(1) Labat, t. V, chap. xvii.

douze coqs d'Inde, six moutons, six cabrilles et quatre cochons avec deux cents livres de biscuit, des confitures, des fruits et des herbages tant qu'on en voulut. Au bout de cinq mois, ils me donnèrent avis qu'on leur avait fait payer cent francs chacun pour leur passage, et même qu'on avait arrêté leurs hardes jusqu'au paiement, et ils m'envoyèrent la quittance.

» Je crus devoir faire sentir cette friponnerie au capitaine quand il reviendrait. Il arriva, en effet, quelque temps après, et ne manqua pas, selon la coutume, de nous venir voir et de nous offrir ses marchandises. Je ne lui dis rien sur le sujet des deux religieux qu'il avait passés en France. Je pris de ses marchandises autant que nous avions besoin ; et quand on vint au paiement, et qu'il m'apporta son compte, je lui dis qu'il oubliait de nous créditer des provisions que je lui avais fournies à son dernier voyage, dont je lui donnai le compte qui se montait à plus de trois cents francs. Il voulut crier, mais sans faire de bruit je le fis assigner, et comme il dit par ses défenses que ces provisions avaient servi pour le passage de nos deux religieux, je présentai la quittance de deux cents francs de ses bourgeois, spécifiée pour leur passage et nourriture. Il fut condamné à me passer à compte les provisions qu'il avait reçues et aux dépens. Je ne voulus pourtant pas jouir de tout l'avantage que j'avais sur lui, je lui laissai le choix de me payer mes provisions ou de me passer à compte les deux cents francs portés par la quittance ; il prit ce dernier parti, il reçut comme argent comptant la quittance de ses maîtres et nous fûmes quittes, quoique un peu moins bons amis qu'auparavant (1). »

Les religieux des différents Ordres qui travaillaient aux Antilles et les laïques n'appréciaient pas moins ses talents que les Dominicains et n'hésitaient pas à recourir fréquemment à lui.

Hinselin, frère et héritier d'un ancien gouverneur de la Guadeloupe, laisse tous les biens qu'il possède en cette île aux cinq Ordres religieux qui y font du ministère : les Frères de la Charité, les Carmes, les Jésuites, les Capucins et

(1) Labat, t. V, chap. XVIII.

les Dominicains. Répartir l'héritage entre tous les intéressés sans faire de mécontents est un problème fort complexe. Les supérieurs généraux des différents ordres, d'un commun accord, décident de confier ce soin au P. Labat qui trouve le secret de s'en acquitter à la satisfaction de tous (1).

M. de Blénac, lieutenant général, l'intéresse aux fortifications du Fort Royal et voudrait l'associer à l'ingénieur qui en dirige les travaux ; Auger, gouverneur de la Guadeloupe, utilisera pendant de longs mois ses talents pour mettre son île en état de défense contre les Anglais. Voyons-le tout d'abord à l'œuvre au service de sa congrégation.

* * *

Au Macouba, tout de suite il captive la sympathie de la population qui tient à l'établir commodément dans son presbytère ; on aime sa manière de prêcher, son dévouement pour les malades, son zèle pour l'instruction des enfants ; on lui prodigue à chaque occasion mille petits cadeaux ; les volailles pleuvent dans son poulailler qui, de ce chef, devient bientôt un important fond de réserve pour le ravitaillement.

On se dispute l'honneur de le recevoir à sa table et les réceptions se multiplient autour de lui. Arrivé dans sa paroisse le 13 février 1694, le mercredi 17 il dîne chez le P. Breton à Basse-Pointe et soupe chez le sieur Le Verrier ; le dimanche 20, il dîne et soupe chez M. Michel, son paroissien, en nombreuse compagnie ; le lendemain il est à Basse-Pointe chez M. Courtois pour le repas de midi et chez M. Le Bourg pour celui du soir ; le mardi, c'est M. Poquet qui fait tous les frais de la réception et le mercredi M. Dauville.

Le créole a toujours été très hospitalier ; il aime à recevoir, il reçoit généreusement, royalement ; il aime à réunir ses amis autour d'une table assez garnie pour que tous les convives aient lieu de glorifier sa magnificence. Autrefois, c'était sa seule récréation. Vivant dans la lutte, exposé aux surprises toujours possibles d'un ennemi redoutable, en butte aux multiples préoccupations qu'entraîne nécessai-

(1) Labat, t. V, chap. XIX.

rement avec elle l'administration d'une importante propriété, il avait de temps à autre besoin de délassément. Sa seule distraction, son seul plaisir c'était de recevoir ou de visiter ses amis et ses voisins. La pêche, la chasse, le poulailler ou la bergerie faisaient à peu près tous les frais de la réception.

Faire honneur à la multiplicité des services, savoir les apprécier en connaisseur, s'enquérir de la façon de les préparer, causer et faire causer, assaisonner la conversation de bons mots, de fines plaisanteries, d'histoires désopilantes, égayer la compagnie, dérider les fronts soucieux et les âmes mélancoliques, mettre tout le monde en liesse, voilà bien ce qui convenait à merveille à la curiosité native, à l'humeur joyeuse et à l'esprit parisien du P. Labat. Il n'en fallait pas davantage pour le rendre populaire et lui acquérir toutes les sympathies.

Ce n'était pourtant là que son moindre mérite et dans l'homme qui sait plaire à la bonne société nous allons voir le colon infatigable, l'administrateur accompli, le soldat courageux, je dirai même le corsaire intrépide et le vaillant défenseur de la patrie.

A Saint-Jacques, Labat trouve une habitation mal entretenue et fort endettée. Tout en desservant les paroisses du Marigot et de Sainte-Marie, il fait reconstruire une partie importante de la sucrerie, augmente considérablement le nombre des travailleurs et s'adonne avec autant d'ardeur que de succès à la culture de la canne et à la fabrication du sucre. Il ne nous dit point quels en furent au juste les résultats ; mais, d'une part, les reproches qu'il adresse à son successeur de faire des dettes, et, d'autre part, les bénéfices considérables que d'après ses calculs doit réaliser une habitation bien administrée (1), nous laissent entendre qu'il parlait par expérience et que de son temps le domaine des Dominicains réalisa de beaux bénéfices.

Cette prospérité ne fut sans doute pas étrangère à la décision qui fut prise alors de reconstruire le couvent du Mouillage. Le vieil immeuble qui servait de logement aux Pères tombait en ruines ; les finances rétablies par la sage administration du nouveau syndic permettaient d'envisager

(1) Labat, t. III, chap. v. *Produit d'une sucrerie.*

de nouvelles constructions. Labat en dresse le plan, va chercher les bois de la charpente sur les hauteurs de Saint-Jacques, fait cuire la chaux, rassemble tous les matériaux et un couvent, d'un style un peu lourd peut-être, mais à coup sûr très solide et fort commode, s'élève peu à peu au quartier du Mouillage. Malheureusement, pendant l'absence de l'architecte improvisé, le P. Cabasson a la malencontreuse idée d'imposer à ce bâtiment une couverture en feuille de plomb qui coûte très cher et il ne tarde pas à se crevasser partout. C'est encore le P. Labat qui sera chargé de réparer cette faute et d'achever l'édifice qui jusqu'à la catastrophe de Saint-Pierre, en 1902, servira de logement aux prêtres desservant la paroisse du Mouillage.

*
* * *

Les intérêts de la mission dominicaine obligèrent Labat à faire plus d'un voyage sur la mer des Antilles. Ces voyages ne seraient plus aujourd'hui qu'un vulgaire fait divers ; en quelques heures, en quelques jours tout au plus, le bateau de service vous transporte avec une exactitude presque mathématique au port désiré. Toutes autres étaient les conditions faites aux voyageurs des siècles passés. En temps de paix, on profitait du départ d'un bateau marchand, d'un caboteur qui faisait de longs stages dans les ports où le trafic l'appelait ; en temps de guerre, on se risquait à bord des corsaires et on partageait toutes leurs aventures. La tempête, le négoce ou les hasards de la course transformaient parfois en interminables odysées les traversées les plus faciles ; il arriva au P. Labat, parti de la Martinique, de mettre cinquante-deux jours pour atteindre la Guadeloupe.

Ce genre de vie convenait à merveille à notre bon Dominicain. Très homme du monde, soldat dans l'âme, il a vite fait connaissance avec les gens de mer ; tous les capitaines flibustiers (1) et la plupart des commerçants sont bientôt

(1) Il importe de noter que les gens de mer appelés *flibustiers* par le P. Labat, selon le langage des îles à cette époque, sont des *corsaires dûment commissionnés* et non point des pirates et des forbans. Ces derniers avaient les côtes d'Haïti comme repaires et n'ont jamais eu aucun point d'attache à la Martinique.

ses amis ; il est parfaitement à son aise au milieu des marins, se comporte à bord comme un membre de l'équipage ; s'il fait l'office d'aumônier et récite la prière en public, il saura aussi, au plus fort de la tempête, boire son coup d'eau-de-vie à la bouteille comme un bon matelot, sans se casser les dents, et, après la bataille, il recevra sa part du pillage comme tous les flibustiers.

Sa curiosité trouve dans les voyages mille occasions de butiner et d'enrichir son répertoire. D'autre part il ne craint pas la mer ; ni le roulis, ni le tangage ne mettent ses entrailles en émotion et jusque sous la tempête il retrouve sa gaieté coutumière. « La mer, raconte-t-il un jour, était fort grosse et le devenait à tel point que les vagues se donnaient la liberté de s'exercer à qui sauterait le mieux et à qui passerait de l'arrière à l'avant de notre barque. Une d'elle fut assez maladroite pour emporter chemin faisant notre cuisine. Accident funeste pour des gens qui avaient grand appétit (1). »

Dans les ports, il ne songe nullement à s'ennuyer ; il descend à terre, fait connaissance avec les notabilités, visite la ville, les environs et parfois le pays tout entier. Étant en route pour la Grenade, son caboteur s'arrête une huitaine de jours à la Barbade pour trafiquer ses marchandises. Labat y rencontre un ministre protestant qu'il avait jadis reçu chez lui à la Martinique ; excellente occasion pour visiter toute l'île ; notre héros n'a garde d'y manquer ; il profite de la circonstance pour s'enquérir de son histoire, de ses fortifications, de ses productions, de sa population, de ses coutumes, etc.

Même débarqué sur une île déserte, il trouve abondamment de quoi se distraire. Jeté par la tempête sur un banc de sable d'environ trois lieues de tour, baptisé du nom d'île d'Aves, l'île des oiseaux — sans doute en raison des seuls habitants qu'on y ait jamais rencontrés — île déserte où l'on ne distingue que quelques goyaviers et corossoliers rabougris et des rochers couverts d'excréments, le bon Père y séjourne trois semaines sans une minute d'ennui tout occupé qu'il est à étudier les diverses variétés d'oiseaux qui peuplent

(1) Labat, t. V, chap. IX.

son banc de sable, les poissons qu'on trouve à foison sur ses côtes ou les coquillages maritimes qui pullulent sur les rochers baignés par les eaux.

« Je ne finirais point, écrit-il, si je voulais faire le détail et la description de tous les poissons que j'ai vus dans cette île déserte. Il faudrait n'avoir ni pieds ni mains pour y mourir de faim ; pour moi j'y ferais bonne chère ; et quand je n'aurais que les coquillages qui se trouvent sur les hauts fonds, je voudrais y faire subsister avec moi une communauté de Minimes (1). »

A défaut de Minimes, pendant qu'on transborde les marchandises d'un bateau échoué, Labat s'occupe activement du ravitaillement de l'équipage avec les cuisiniers du bord et deux dames de la Trinidad jetées pareillement sur ce banc de sable par le caprice des flots. « Nos deux dames, nous dit-il, qui avaient pris la surintendance de tout ce qui regardait la bouche, faisaient des merveilles... elles nous faisaient faire grande chère, et cela produisait des effets merveilleux, car tout le monde travaillait sans chagrin... et à peine y avait-il quelqu'un parmi nous qui pensât que nous étions au milieu de la mer sur une île déserte...

» J'enseignai à nos surintendantes à faire des boucans de tartines comme je l'avais appris au grand cul-de-sac de la Guadeloupe. En échange, elles m'apprirent à faire cuire une poitrine de bœuf d'Irlande à la manière anglaise, des pâtés en pot, des boudins de tortue et je ne sais combien de ragouts, dont je pourrais faire un volume entier ; et qui sait si la démangeaison ne me prendra pas de faire imprimer à la suite de ces Mémoires : *Le Cuisinier anglais-américain*, avec la manière de servir une table de cent vingt-cinq couverts dans une île déserte, magnifiquement et sans dépense (2). »

*
* *

La vie de corsaire ne l'épouvante nullement. Les Espagnols ont en général beaucoup de respect pour les religieux ; pour leur en imposer davantage, il arborera au

(1) Labat, t. VI, chap. XIV.

(2) Labat, t. VI, chap. XIII.

besoin une croix de l'inquisition que le hasard a jeté dans ses bagages et se donnera pour commissaire du Saint Office. Chez les Anglais il est connu, il a des amis. S'il est fait prisonnier, il sait d'avance qu'il sera bien traité ; il trouvera le moyen d'agrémenter sa captivité par de nouveaux voyages, il visitera leurs îles, sondera leur puissance militaire, étudiera peut-être leurs fortifications. Aussi, navigue-t-il sans crainte, prêt à remplir les missions les plus périlleuses.

Longeant Saint-Domingue sur l'*Aventurière* avec le capitaine Des Portes, on signale sur la côte un pavillon d'appel. Que sont les inconnus qui veulent parlementer ? Sont-ce des boucaniers désirant faire d'honnêtes échanges ou bien des forbans en quête d'une embarcation pour aller au pillage ? « Notre barque, avoue Labat, avait deux pièces de canon, mais nous n'avions qu'un seul boulet dont nous ne pouvions nous défaire, parce qu'il servait à broyer la moutarde qui accompagnait notre cochon boucané (1). » Avec de telles munitions, s'exposer à une attaque eut été fort imprudent et, avant de faire voile vers les inconnus, il fallait être renseigné sur leur compte. Sans hésiter, notre héros se jette dans un canot avec deux hommes et se charge d'aller sonder leurs intentions.

Aux environs de la Barboude (2), le corsaire à bord duquel il voyage pousse l'audace jusqu'à tenter d'enlever Codrington, général des îles anglaises. Il fait chou blanc, mais sur ces entrefaites, on voit paraître un vaisseau. « A mesure que nous en approchions, écrit notre chroniqueur, sa grandeur nous le rendait plus respectable... c'était un morceau de dure digestion. Le capitaine Daniel ne savait à quoi se résoudre ; la plupart de ses gens disaient que le vaisseau était bien gros ; c'était dire qu'il le fallait abandonner et chercher une autre proie. Dans le temps qu'on consultait, ce vaisseau nous tira lui-même de l'irrésolution où nous étions ; il se mit à faire feu sur nous, quoique nous ne fussions pas à portée ; c'en fut assez pour nous convaincre qu'il avait peur. Aussi notre capitaine s'écria, il est à nous, c'est un marchand : allons, Père, me dit-il, faisons vite la

(1) *Id.*, t. V, chap. IX.

(2) Ne pas confondre avec la Barbade.

rière et buvons trois coups : aussitôt dit, aussitôt fait ; je fis la prière, on dit le *Confiteor*, je donnai l'absolution avec un mot d'exhortation, on apporta du vin et de l'eau-de-vie (1) et la chasse commença. »

Quand le bateau poursuivi eut amené son pavillon, le capitaine vaincu vint à bord avec sa femme ; c'est le Père-Labat qui eut mission de les recevoir.

Un jour, cependant, son rôle faillit mal tourner. La barque où il se trouve tombe aux mains des Espagnols. Il se hâte de gagner sa chambre pour revêtir ses habits de religieux, glisse, tombe en entrant et renverse quelques meubles qui font grand tapage et laissent croire qu'on se barricade à l'intérieur. Des Espagnols s'y précipitent ; l'un d'eux lui braque son pistolet sur la poitrine et lâche la détente, pendant qu'un autre lui porte un coup de sabre. La poudre heureusement « ne voulut avoir aucun démêlé » avec lui et refusa de s'enflammer (2) ; il pare d'une main le coup de sabre, baragouine en espagnol qu'il est religieux et il en est quitte pour la peur.

Retenu prisonnier avec l'équipage au bourg d'As, à Saint-Domingue, tandis que, de concert avec le capitaine, il multiplie ses démarches pour recouvrer la liberté commune, il n'oublie pas de ranimer le courage de ses compagnons d'infortune. Comme on est au temps pascal, le lundi de Pâques, il fait chanter une messe à bord de sa barque, prêche, communique tout son monde sous les yeux des Espagnols fort étonnés que les Français fussent si bons catholiques, car, déjà au XVII^e siècle, « la plupart d'entre eux nous faisaient l'honneur de nous croire sans religion (3) ».

Excellent flibustier, Labat ne pouvait être mauvais soldat. Il aime sa patrie autant que sa religion ; il ne met pas le pied dans une île sans l'examiner au point de vue stratégique ; il compte les batteries et les canons qui défendent l'entrée des ports, il sonde la puissance et les points faibles des fortifications, examine les moyens d'en assurer la défense ou de s'en emparer.

(1) Labat, t. VI, chap. XVI.

(2) *Id.*, t. V, chap. XI.

(3) Labat, t. V, chap. XI.

A la Barbade, un ami lui communique les plans de l'île et de toutes ses batteries. Sa bonhomie obtient qu'on les lui laisse entre les mains pendant quelques heures, et, sans se faire de scrupules, il passe une partie de la nuit à prendre copie de ce précieux document.

Quand le moment est venu de défendre cette patrie qui lui est si chère, il le fait avec le courage et l'énergie que nous lui connaissons.

Les corsaires anglais menacent les côtes de la Martinique. Au fonds Saint-Jacques, le vigilant procureur fait toutes les nuits surveiller le bord de la mer ; pendant plus de quinze jours il monte lui-même la garde de neuf heures du soir à une heure du matin. Une nuit, l'ennemi se présente. Labat ne lui donne pas le temps de débarquer ; dès qu'il le tient sous son feu, avec le concours des travailleurs de l'habitation, il le couvre de balles, l'oblige à regagner le large avec trois morts et cinq blessés et la résolution de ne jamais plus s'aventurer dans de si périlleuses entreprises (1).

C'est surtout à la Guadeloupe que notre héros eut l'occasion de manifester son patriotisme et ses talents militaires.

La nomination du Duc d'Anjou au trône d'Espagne va déclencher la guerre ; nul ne l'ignore aux Antilles. Labat se trouve par hasard à la même table que Codrington ; celui-ci lui annonce sa prochaine visite à la Guadeloupe. « J'y serai incessamment, lui répond le religieux, je porterai cette nouvelle au gouverneur et je l'aiderai à se préparer à vous recevoir le mieux possible. »

Déjà il avait parcouru toute l'île avec Auger et dressé le plan des principaux ouvrages à exécuter pour mettre la colonie en état de défense. L'imminence du danger fit activer les travaux. Les officiers de milice avaient la funeste habitude d'user de leur autorité pour se dispenser eux et leurs amis d'accomplir la tâche qui leur était assignée. La main de fer du Dominicain, au mépris de toutes les criaileries, sait les y contraindre et les travaux marchent à souhait. Bientôt une demi-lune s'élève devant le fort Saint-Charles, une puissante tour défend le Baillif, des batteries nouvelles couronnent les hauteurs des Trois-Rivières et six mille

(1) Labat, t. IV, chap. IV.

toises de retranchements longent la mer dans les quartiers les plus menacés. Tandis que Auger parcourt la Guadeloupe et passe en revue toutes les compagnies de milice, Labat est à ses côtés pour faire l'inventaire des armes et des munitions ; puis il entasse dans le fort des provisions de bouche pour nourrir trois cents hommes pendant six mois. Des corps de garde sont établis partout pour surveiller les côtes. L'ennemi peut paraître ; les signaux d'alarme en quelques heures en donneront la nouvelle à toute la colonie et les hommes seront à leur poste pour défendre leur pays.

L'effectif des troupes s'élève à quatorze cent dix-huit hommes. Malheureusement, sur ce nombre, il n'y a que cent dix-huit hommes de troupes réglées ; les autres ne sont que des miliciens, des soldats improvisés commandés par des officiers improvisés. Auger n'a pas en eux une confiance illimitée ; il compte plus sur le P. Labat que sur les chefs des compagnies ; Labat est son aide de camp, son bras droit, un autre lui-même ; il ne se séparera pas de lui jusqu'à la fin de la campagne.

Les Anglais sont signalés le 18 mars 1703. Quarante-cinq voiles viennent simultanément jeter des troupes tout le long de la côte, des Vieux-Habitants au Gros-François. Les compagnies de milice s'opposent à leur débarquement dans la mesure du possible ; obligées de battre en retraite sur le fort de la Basse-Terre, elles disputent le terrain pied à pied. On arrive au Baillif. Déjà l'artilleur placé sur la tour a abandonné son poste ; le P. Labat y monte avec quelques nègres et ouvre le feu. Un navire de soixante-dix pièces vient lui donner la riposte si près de terre que les combattants peuvent s'interpeller entre deux décharges. Après une volée, les Anglais pensent l'avoir démonté ; l'un d'eux lui crie : « Père Blanc (1), ont-ils porté ? »

Labat pointe sa pièce, donne dans un sabord et fait du fracas. « Et celui-là, s'écrie-t-il, est-il bon ? »

— Oui, oui, lui est-il répondu, nous allons te payer », et on lui lâche une volée qui lui frôle la tête et faillit l'emporter (2) ; puis, notre artilleur improvisé rejoint la troupe

(1) C'est ainsi qu'on appelait les Dominicains tandis que les Jésuites étaient appelés Pères Noirs.

(2) Labat, t. VI, chap. IV.

battant en retraite sur le fort. Là, il organise la défense avec Auger, fait réparer les brèches, dirige des contre-attaques, soutient le moral des assiégés, jusqu'à ce que, après cinquante-six jours de siège, les Anglais, lassés d'une guerre qui traîne en longueur et décimés par la fièvre jaune, se voient obligés d'abandonner la lutte, de regagner leurs vaisseaux et de prendre le large.

*
* *

Labat avait contribué plus que tout autre à sauver la Guadeloupe. Pourquoi ne fut-il point récompensé? Pourquoi Louis XIV qui aimait à distribuer les croix de Saint-Louis et les titres de noblesse à ceux qui se distinguaient dans la défense de ses îles, non seulement ne le récompensa point, mais lui défendit, deux ans plus tard, alors qu'il était en France, de remettre le pied aux Antilles et enfin lui imposa le couvent de Toul comme résidence, pour ne pas dire comme prison?

Ce point d'histoire est resté mal connu jusqu'ici et dort encore dans la poussière des archives. Essayons d'y apporter quelque lumière.

Notons tout d'abord que Labat ne nous en dit rien ; il paraît avoir ignoré la cause de sa disgrâce. On a dû l'envoyer à Toul sans lui donner aucune explication. Après la mort de Louis XIV, il obtint l'autorisation de rentrer à Paris. Pour ne pas s'exposer à un nouvel exil, il n'essaya pas de percer le mystère qui entourait sa mise à la retraite ; il se contenta simplement de remarquer au cours de ses Mémoires que jamais il ne reçut aucune récompense pour la peine qu'il s'était donnée à la Guadeloupe. « M. le comte Desnots . . . , gouverneur général des îles, écrit-il, . . . vint à la Guadeloupe le 27 juillet (1701). Je l'accompagnai dans la visite qu'il fit avec notre gouverneur d'une partie de l'île . . . Il me pria d'avoir soin des travaux, et me promit d'écrire au ministre les services que j'avais déjà rendus, et ceux que je continuerais de rendre afin qu'il y eût égard. Il n'a pas été le seul qui a écrit en Cour les peines que je me suis données, les travaux que j'ai fait faire et les services que j'ai rendus à

l'île de la Guadeloupe pendant plus de deux ans que j'y ai servi comme ingénieur, sans avoir jamais reçu la moindre marque de reconnaissance, du moins jusqu'à l'impression de ces Mémoires (1). »

Ce timide appel à la justice resta sans résultat et notre héros attend encore la récompense du ministre.

Un biographe, à court de documents (2), a imaginé que les infortunes du P. Labat étaient dues à des intrigues de Cour menées par quelque puissant Jésuite (3) jaloux de la popularité et de l'influence qu'exerçait aux Antilles notre bon Dominicain.

Cette explication ne paraît guère plausible. A l'époque dont nous parlons, les religieux des deux Ordres faisaient bon ménage aux îles, au point que Labat propose comme modèle aux Jésuites et aux Dominicains du monde entier l'union, la bonne intelligence qui règne entre eux (4). A Saint-Pierre, un Jésuite était régulièrement invité à prendre la parole à l'église du Mouillage le jour de la saint Dominique, comme les Jacobins (5) étaient chargés de louer, dans l'église du Fort, les vertus de saint Ignace à la fête patronale des Jésuites (6). Personnellement, Labat a en grande estime plusieurs membres de la Compagnie de Jésus, il fait les plus grands éloges du P. Gombault, leur supérieur général (7). Les fils de saint Ignace semblent avoir professé les mêmes sentiments à son égard ; ils n'hésitent pas à recourir parfois à ses talents et paraissent avoir été pleinement satisfaits de son concours. Il n'y a donc aucune raison de croire que Labat ait été victime de la jalousie des Jésuites.

Cherchons ailleurs la cause de sa disgrâce.

Dans la lutte contre les Anglais, la Guadeloupe ne fut pas

(1) Labat, t. V, chap. XVIII.

(2) *At æmulum credo nonnullerum invidia secuta eum erat, quorum artes apud Parisiensem aulam adeo valuerunt ut... ad Tullense cœnobium relegaretur.* Script. Ord. Præd. fasc. VIII, année 1914.

(3) Je dis Jésuite, car les Capucins n'avaient pas d'influence à la Cour.

(4) Labat, t. V, fin chap. XIX.

(5) Dominicains du couvent de Saint-Jacques ; c'était le nom qu'on leur donnait couramment aux îles.

(6) Arch. nat., K. 1.232, n° 6.

(7) Labat, t. V, chap. XX.

abandonnée à ses propres forces ; la Martinique lui envoya huit cents hommes sous le commandement de Gabaret, son gouverneur particulier (1). Agé de plus de soixante ans, caduc et souffreteux, plus cendrillon que soldat, Gabaret n'avait point l'ardeur guerrière que réclamaient ses nouvelles fonctions. Placé à la tête de toutes les troupes en vertu de son titre de gouverneur de la Martinique, il lui eut été facile, avec les forces dont il disposait, de tomber sur les Anglais et de les culbuter à la mer ; mais, il ne sut point prendre cette résolution. Toute sa tactique se réduisit en somme à rester sur la défensive et à abandonner ses positions au fur et à mesure que les Anglais les menaçaient.

De pareils procédés déconcertaient tout le monde et brisaient les meilleures volontés. Labat plus que tout autre en était navré et plus d'une fois, avec la franchise qui le caractérisait, il ne put s'empêcher de proposer une action plus énergique. Un jour entre autres, les Anglais avaient au cours d'un combat dégarni de ses troupes la plus importante de leurs batteries ; c'était pour les Français une excellente occasion de l'enlever. M. de la Malmaison, lieutenant de la Guadeloupe, s'en rend parfaitement compte, et, comme il est engagé dans l'action, il prie le P. Labat de courir informer Gabaret du coup de main qui se présente. Celui-ci se récuse en disant qu'il est trop tard pour entreprendre une telle opération. Labat insiste, car il n'est encore que midi, et montre avec beaucoup de conviction que le succès est assuré. Alors Gabaret se fâche, déclare qu'il connaît son métier, qu'il n'a besoin ni d'avis ni de conseils, et, malgré l'intervention d'Auger, il ordonne aux troupes de rentrer dans leurs retranchements.

Inutile d'ajouter qu'un tel gouverneur ne pouvait pas, dans son compte rendu, recommander au roi le patriotisme et le mérite d'un moine dont il ne savait pas lui-même apprécier la valeur et il ne faut pas être trop étonné que Labat n'ait pas été récompensé.

(1) Les colonies françaises des Antilles étaient sous les ordres d'un lieutenant ou gouverneur général — qu'on appelait simplement le général — et, à la tête de chaque colonie il y avait un gouverneur particulier, assisté d'un ou de plusieurs lieutenants particuliers.

Ceci néanmoins ne saurait expliquer une disgrâce qu'il faut attribuer à d'autres événements.

*
* *

M. de Machault était alors gouverneur général des îles. « Il avait, dit notre chroniqueur, deux sœurs religieuses de notre Ordre à Poissy, nous avions lieu d'espérer qu'il protégerait nos missionnaires dans les occasions où ils auraient besoin de son pouvoir. Il est certain que cela aurait été ainsi, car c'était un homme d'une très grande piété, qui fréquentait les sacrements, qui donnait beaucoup de temps à l'oraison mentale, qui lisait assidument l'Écriture, et qui se faisait un plaisir d'en parler et de l'expliquer à tous ceux qui venaient chez lui : mais il avait eu le malheur de se laisser prévenir contre tous les religieux d'une manière extraordinaire, et comme les gens qui font profession d'être dévots ne reviennent presque jamais des impressions qu'ils ont une fois prises, les religieux qui sont établis aux îles, sans en excepter aucun, ont souvent souffert des choses fâcheuses de sa part (1). »

Machault prit comme aumônier un certain abbé Signier. Tout d'abord Carme, puis Bénédictin, l'abbé Signier, comme la plupart des ex-religieux qui vinrent aux Antilles dans les siècles passés, paraît n'avoir été qu'un prêtre de médiocre qualité. Il se trouvait à la Capesterre de la Guadeloupe pendant la guerre avec les Anglais, et, pour soixante-sept louis d'or, « il s'avisa de marier deux personnes... alliées au second degré d'affinité... sans pouvoir, sans autorité, à l'insu du curé, sans proclamations de bans, sans dispense, ni permission, dans une maison particulière, en un mot clandestinement. Cette affaire demeura secrète jusqu'au départ des Anglais ; alors le sieur Greffier (c'est le nom du prétendu marié) qui était de la paroisse des Trois-Rivières, desservie par les Pères Carmes, amena chez lui la demoiselle Poyen, sa femme prétendue, qui était de notre paroisse de la Cabesterre. Les deux curés furent extrêmement surpris de cette union illégitime dont ils ne savaient

(1) Labat, t. VI, chap. IX.

rien et qu'ils regardèrent comme un concubinage public et scandaleux ; ils en firent leurs plaintes au gouverneur et ensuite à M. Mithon commissaire ordonnateur, qui faisait les fonctions d'intendant depuis le départ de M. Robert. Celui-ci ordonna que la fille retournerait chez ses parents, jusqu'à ce que l'affaire eut été examinée ; cependant l'abbé Signier, étant devenu aumônier de M. de Machault, il lui fut facile de persuader son maître qu'il avait pu faire ce mariage sans blesser les lois ni sa conscience et que les religieux ne s'y opposaient que par un intérêt sordide, pour n'avoir pas été satisfaits de leurs droits curiaux. Cette affaire réveilla les préventions où il était contre les Religieux. Ce fut sur ce pied-là qu'il écrivit une lettre fort dure au Père Cabasson, qui était encore alors préfet apostolique de nos missions (1) ».

Sur ces entrefaites, le P. Bédarides succéda au P. Cabasson. M. de Machault ne manqua pas de lui demander une prompt solution de cette affaire. Le P. Bédarides ignorait la question ; il s'en fit instruire par le P. Labat et, en sa compagnie, il se rendit chez le général pour lui exposer pièces en mains qu'il n'avait pas le pouvoir de dispenser au delà du troisième au quatrième degré.

Cette réponse aigrit fort M. de Machault. « Il recommença ses vieilles plaintes sur l'avarice des moines, qui lui faisaient souhaiter de bons prêtres de l'Oratoire, pour gouverner les paroisses, et de bonnes sœurs grises pour avoir soin des hôpitaux (2). »

Le sieur Greffier fit alors en Cour de Rome les démarches pour se munir des dispenses nécessaires et, deux ans plus tard, il put contracter un légitime mariage.

Dans l'intervalle, les Dominicains avaient informé le roi de la conduite de l'abbé Signier. Ordre fut immédiatement donné de l'arrêter et de lui faire son procès. Pour éviter une condamnation qui l'aurait conduit droit aux galères, l'ex-religieux prit le parti de s'enfuir au plus vite.

Ce dénouement n'était pas de nature à réconcilier le général avec les religieux. D'ailleurs, d'autres désaccords mettaient aux prises l'administration civile des Antilles et les

(1) et (2) Labat, t. VI, chap. IX.

Dominicains, à tel point que ces derniers résolurent d'envoyer Labat en France pour y remédier. Or, chaque fois que des questions épineuses se présentaient, notre héros était l'homme tout désigné par les religieux pour revendiquer leurs droits auprès du gouvernement. La popularité dont il jouissait lui donnait une certaine autorité et la vivacité de son esprit lui permettait de se tirer plus facilement d'embarras pour résoudre à son avantage les difficultés pendantes. Il se trouvait de ce chef un personnage fort gênant pour l'autorité civile.

Dans de telles conjonctures, indisposé contre les Dominicains, blessé dans le fond de son cœur par la dénonciation dont son aumônier avait été l'objet, Machault ne fut-il pas heureux de trouver une occasion de se venger et de se débarrasser d'un religieux qui l'importunait ? Toujours est-il que Labat une fois parti, des rapports peu favorables à sa personne le suivirent en France et indisposèrent le roi contre lui.

Dans une lettre de Mithon, en date du 10 novembre 1706, nous lisons ce qui suit : « Depuis le départ du P. Labat, le supérieur des Jacobins a tenu une conduite toute différente, il s'est comporté avec beaucoup de modération et de sagesse, il ne s'écarte point du respect qu'il doit au général et contient ses religieux dans une retenue très modeste dans leurs discours, ce qui prouve assez que le Père Labat dont l'esprit est remuant et passionné et qui l'obsédait entièrement, l'entretenait dans le même esprit ; il est très prudent de l'empêcher de retourner aux îles comme vous me le marquez, il ne pourrait qu'y causer beaucoup de désordre (1). »

L'intendant Vaucresson et M. de Machault, d'un commun accord, se plaisent à renchérir sur les allégations de Mithon. « Quoique le P. Labat, écrivent-ils le 8 février 1708, soit un homme de mérite, son esprit est si vif que c'est un bien qu'il ne revienne plus dans les colonies où les génies trop intriguants ne conviennent nullement (2). »

Louis XIV n'admettait pas que son autorité fût mise en échec aux îles dans la personne de son lieutenant général,

(1) et (2) Arch. Nat. Colonies C 8 A 16.

son représentant le plus qualifié (1). D'autre part, la discorde régnait souvent entre gouverneurs, intendants, ingénieur et conseil souverain et lui causait de nombreux ennuis ; il ne pouvait par surcroît tolérer qu'un religieux, dont le rôle était de prêcher la soumission, la concorde et la paix, se fît l'apôtre de l'insubordination. Le P. Labat lui étant donné comme un esprit exalté, un fauteur de désordre, il lui parut urgent de mettre ce personnage dans l'impossibilité de troubler la paix dans les îles ; il l'exila au couvent de Toul et lui interdit toute correspondance avec les Antilles ; pendant ce temps, son ministre écrivait au gouverneur de la Martinique : « Le Père Labat ne retournera plus dans les colonies, quelques instances qu'il fasse pour en obtenir la permission (2). »

Tiré bientôt de sa prison grâce à l'intervention de son supérieur général (3) et appelé en Italie, notre bon Dominicain reprit son bâton de voyageur, visita le royaume de Naples et la Sicile où il fit une ample provision de notes qu'il devait plus tard transformer en volumes.

Après la mort de Louis XIV, il put retourner à Paris, dans son couvent, où jusqu'à sa mort (6 janvier 1738) il consacra ses loisirs à écrire. Son premier ouvrage fut le *Nouveau Voyage aux îles d'Amérique* dont la première édition parut en 1722. (4)

*
* *

Le souvenir du P. Labat était resté vivant dans les Antilles.

(1) Même quand le général a tort, le roi ne veut pas qu'on lui désobéisse. L'intendant Caroulet étant en désaccord avec Blénac, le ministre lui écrit : « S. M. veut qu'il (Patoulet) observe ponctuellement l'ordre qu'elle lui a donné par ses lettres précédentes de déférer entièrement aux sentiments dudit sieur de Blénac » en se bornant simplement à lui faire connaître sa façon de penser et à en référer à S. M. Bibl. Nat. f. fr. fl. 315 f. 125.

(2) Arch. Nat. Colonies, Volume des ordres du roi de 1708, p. 147.

(3) Maître Antonin Cloche, 60^e général des Dominicains, avait toutes les bontés pour le P. Labat dont il appréciait les aptitudes peu communes, la science théologique, les hautes qualités morales. Il le fit venir au Chapitre Général de Pologne afin d'exposer aux Pères capitulaires l'état de la mission des Antilles.

(4) Labat a écrit en outre : *Nouvelle relation de l'Afrique Occidentale. Voyage en Espagne et en Italie. Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, Relation historique de l'Ethiopie Occidentale* traduite de l'Italien, *Mémoire du chevalier d'Arvieux* ormant en tout trente-quatre volumes.

Sa popularité n'avait eu le temps ni de se refroidir avec les glaces de l'âge, ni de s'éteindre par l'accoutumance. Arraché des îles au moment où son étoile brillait avec le plus d'éclat, la légende, avec l'exubérance de la végétation tropicale, auréola tout de suite son nom de mille faits divers. Unis aux anecdotes piquantes dont le bon Père avait un répertoire bien fourni, ces faits divers firent souvent le charme des colons réunis pour leurs festins hebdomadaires. Le *Nouveau Voyage aux îles*, où l'auteur se retrouve tout entier et qu'on ne voulut point lire sans renchérir encore sur la beauté du rôle qu'il s'attribue, fut un aliment nouveau pour sa popularité et ainsi fut créé peu à peu le Labat de la tradition.

Dans son *Nouveau Voyage*, notre chroniqueur raconte année par année, mois par mois, on pourrait dire jour par jour, ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, les événements privés et publics auxquels il a été mêlé ; il décrit en même temps, au fur et à mesure qu'il la visite, la colonie qui a été le théâtre de ces événements, il commente et discute l'origine, les mœurs et les habitudes des différentes races d'hommes qui l'habitent, l'usage qu'on peut faire des plantes qui y croissent et des animaux qui y vivent. Son livre est une sorte d'encyclopédie de tout ce qui intéresse dans les colonies ; c'est un amalgame de curiosités exotiques où l'on trouve récits de voyages, descriptions géographiques, faits divers, détails historiques, descriptions d'animaux et de plantes, recettes pharmaceutiques, art culinaire, commérages de bonne femme, fines plaisanteries, réflexions malicieuses, anecdotes désopilantes.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des matières pour se rendre compte que les questions les plus diverses et les plus disparates se trouvent associées par sa plume dans un curieux mélange. Prenons par exemple le Livre IV. Nous trouvons successivement : Chapitre VIII. Plan du couvent que l'auteur fit bâtir à la Martinique. Mort du Supérieur général de leurs missions.

Chap. IX. Ce que c'est qu'un boucan de cochon.

Chap. X. Maladie dont l'auteur est attaqué. Son remède. Différentes espèces d'Ipécuana.

Chap. XI. Assassinat commis à la Martinique. Punition et mort très chrétienne de l'assassin.

Chap. XII. Nombre extraordinaire de fils à la Martinique. Mort de plusieurs religieux.

Chap. XIII. De la famille de MM. de la Guarigue.

Ajoutons que l'en-tête des chapitres n'enchaîne pas le P. Labat à son sujet et il se permet sans façon de nombreuses et importantes digressions. Ainsi, le chapitre intitulé : *De la famille de Messieurs de la Guarigue* contient toute une étude sur saint Christophe et sur les combats dont cette île fut le théâtre pendant la guerre avec les Anglais.

Le chapitre X du Livre II est intitulé : *L'auteur va faire faire les Pâques aux habitants des Culs-de-Sac Robert et François.*

Le P. Labat enfourche son cheval et le voilà parti pour le Robert. Mais, à la Trinité, il fait la rencontre d'un sieur Coulet, officier, parisien comme lui. Tout de suite ils forment une paire d'amis. Le bon religieux nous présente ce nouveau personnage, sa famille, nous raconte les faits d'armes auxquels il a participé, le suit jusqu'à la fin de sa carrière, à Paris, où il jouit d'une pension considérable et où les deux compatriotes se rencontrèrent sans doute plus d'une fois ; puis, sans transition, Labat se retrouve tout à coup au temps pascal de l'année 1695, sur la route du Robert.

La critique lui a reproché d'être trop bavard ; parfois il se montre un peu crédule et les faits qu'il rapporte sous la foi d'autrui sont sujets à caution (1). Il se fait l'écho de commérages dont on ne peut que sourire aujourd'hui ; c'est ainsi qu'il nous enseigne le plus sérieusement du monde que pour avoir des rosiers toujours fleuris il faut avoir soin de les battre à coups de bâton quatre ou cinq fois par an (2). Voilà une recette qu'ignorent probablement les marchands du quai aux fleurs. Il consacre dix pages à vanter les vertus miraculeuses de la *Pierre verte* de l'Orénoque contre les pertes

(1) Il nous donne le P. Raymond Breton comme aumônier des troupes qui allèrent combattre les Caraïbes à la Capesterre en 1658, alors que ce religieux, rentré en France en 1654, ne remit jamais plus le pied aux Antilles. Selon Labat, Pierre Dubuc vint à Saint-Christophe à 18 ans, avant l'année 1637, et il meurt après l'année 1700, âgé seulement de 68 ans !!! Il lui en faudrait au moins 90. Labat, t. I, chap. xx.

(2) Labat, t. VI, chap. XII.

de sang et l'épilepsie pour peu qu'on la loge dans le bras du malade entre cuir et chair (1) ; il est persuadé d'avoir guéri en moins de quinze jours la plus redoutable des hernies en la pensant avec les jaunes de deux douzaines d'œufs pondus le même jour (2).

Il est vrai qu'à son époque on trouvait nombre de gens qui croyaient sincèrement les fables les plus invraisemblables. On croyait à l'agneau moscovite, espèce de citrouille en chair et en os, vêtue de laine, munie de quatre pattes, d'une tête et d'une queue et qui, rattachée par le nombril à la terre qui l'avait enfantée, paissait sur les lieux de sa naissance — dans les plaines de Russie — jusqu'à ce qu'elle fût passée à la broche ou fût la proie des bêtes féroces. A l'appui de multiples et graves autorités, on croyait à l'origine végétale de la macreuse qui naissait d'un fruit produit par certains arbres d'Irlande ou d'Écosse (3). Dès lors, il n'est pas étonnant que notre auteur ait parfois subi malgré lui l'influence d'une crédulité trop à la mode et qu'il ait ajouté foi à des racontars qu'eût rejetés une critique plus avertie.

Malgré ses défauts, le Nouveau Voyage aux îles n'en est pas moins un livre très intéressant. L'historien y trouve le récit d'une multitude de faits qui ouvrent de larges horizons sur la vie coloniale de l'époque ; le naturaliste est heureux d'y rencontrer sur la flore et la faune antillaise maints détails qu'il chercherait vainement ailleurs, et les intelligences moins austères pourront y puiser mille traits d'esprit et nombre d'histoires éclatantes de bonne humeur dont ils se délecteront. Petit cousin sous ce rapport de l'ex-franciscain Rabelais, le P. Labat estime avec lui que la tristesse et le chagrin sont fort nuisibles à la santé ; c'est pourquoi il s'est plu à agrémenter son ouvrage de tant de bonhomie et de gaieté qu'il constitue un excellent remède à la mélancolie. Notre bon chroniqueur plaisante tout le monde ; sa verve endiablée n'épargne personne. Tantôt il se gausse

(1) Labat, t. VI, chap. VII.

(2) Labat, t. V, chap. XXI.

(3) Labat, t. VI, chap. VII. Cette fable doit son origine à Giraud de Cambrai, *Giraldus Cambrensis, Topographia Hiberniæ*, p. 47.

des femmes rancunières et bavardes ; tantôt il jette le ridicule sur les médecins de son temps qu'il n'apprécie guère plus que Molière ; tantôt il égaye le lecteur aux dépens de ses hôtes, de ses amis, de ses confrères ou de ses supérieurs. La mort elle-même ne lui fait point changer de ton et il trouve le moyen de faire sourire en racontant le décès de ses confrères. D'ailleurs, la mort, avec les espérances chrétiennes qui l'accompagnent, n'est pour lui qu'un grand voyage sans doute non moins intéressant que ceux de la terre, et, fervent de la pérégrination comme il l'était, il estime qu'il n'y a pas lieu de gémir outre mesure sur le sort de ceux qui l'entreprennent.

Quelques extraits feront mieux connaître le P. Labat que toute autre considération.

Un soir, notre héros se trouve au fonds Saint-Jacques avec plusieurs de ses confrères. « Le P. Romanet nous dit en soupant qu'il était venu à bout de réconcilier deux personnes que tous les missionnaires, et les curés de Sainte-Marie qui l'avaient précédé, n'avaient pû engager à un accommodement, et que le lendemain elles devaient se trouver dans un lieu neutre et s'embrasser. On le loua beaucoup de son zèle et de son habileté ; mais quand nous entendîmes que c'était deux femmes qu'il prétendait avoir réconciliées, et qui devaient le lendemain matin se trouver comme par hasard dans notre savanne en venant à la messe, et là se faire excuse et s'embrasser, je conçus quelque défiance du succès de cette affaire. Je ne pûs m'empêcher de lui en dire ma pensée, et de lui prédire que si ces femmes se parlaient elles se battraient, et peut-être lui aussi.

» Le lendemain nous dîmes la messe de bon matin et nous attendîmes avec impatience l'entrevue de ces deux femmes. Tous nos Pères se mirent sur un banc au bout du jardin qui domine la savanne, pour être spectateurs ; pour moi qui ne me contentai pas de voir, mais qui voulais entendre ce qui se dirait, je pris un livre, et je fus m'asseoir dans la savanne à peu près vers l'endroit où elles se pourraient rencontrer.

» Quelque temps après la veuve du sieur Birot de la Pommeraye, parut. Le Père Romanet la fut joindre aussitôt,

et se mit à l'entretenir en attendant l'autre qui était la femme du sieur Raffin. Comme celle-ci venait de plus loin que Mademoiselle de la Pommeraye, qui était notre très proche et très incommode voisine, elle était à cheval, elle en descendit à quelques pas du Père Curé, et fut embrasser l'autre, qui fit aussi quelques pas pour venir au devant d'elle. Jusque-là les choses allaient le mieux du monde, et je commençais à croire que je m'étais trompé ; mais le P. Romanet au lieu de prendre la parole les laissa parler, et je connus dès les premiers mots qu'elles se dirent que leur querelle allait se renouveler. En effet chacune de son côté commença à s'excuser de la rupture et de la mésintelligence qui était entre elles depuis si longtemps, de sorte que de paroles en paroles, elles en vinrent aux injures et étaient prêtes de se prendre aux cheveux, quand le P. Romanet s'avisa mal à propos de leur dire qu'elles manquaient au respect qu'elles lui devaient. Ces mots furent comme un signal pour se réunir toutes deux contre lui, lui chanter injures, et lui reprocher que très mal à propos il les avait commises. Nos Pères me faisaient signe de les aller joindre. Je fus quelque temps à m'y résoudre ; mais enfin craignant que les choses n'allassent plus loin, je m'approchai, et véritablement il était temps. Ce pauvre curé ne savait où il en était. Je parlai à ces deux femmes sans entrer dans le détail de leur querelle ; je les exhortai à la paix, à la réconciliation, je leur dis qu'il n'y avait que du malentendu dans toutes leurs affaires, et que raisonnables comme je les connaissais, elles n'avaient pas besoin de médiateur pour accommoder une chose qui dans le fond n'était rien et qui par conséquent ne devait pas désunir des personnes aussi sages et aussi vertueuses qu'elles. Le P. Breton qui m'était venu joindre me seconda, et nous sûmes si bien les tourner en leur parlant tantôt séparément, et tantôt à toutes deux, que nous les apaisâmes, et qu'elles nous prirent pour médiateurs, nous promettant d'en passer par où nous jugerions à propos. Nous leur promîmes d'y travailler à notre retour de la Trinité, et nous les obligeâmes de se séparer civilement, et sans aucune marque d'aigreur.

» Il n'est pas nécessaire que j'écrive ici la confusion où était le pauvre P. Romanet, et combien il fut raillé. Je lui

dis que je l'enverrai chercher quand il faudrait ajuster quelque différend dans ma paroisse et que j'avertirais tous nos confrères d'avoir recours à lui dans de semblables besoins. (1) »

Labat plaisante les Carmes dont les bâtiments à la Guadeloupe « se ressentent de la vieillesse de leur Ordre » et qui ne sont pas « mieux fourni d'arbres pour bâtir que de titres pour justifier leur origine prophétique » (2). Il taquine les Capucins. Pourquoi ont-ils abandonné Saint-Domingue? Serait-ce à cause de la mortalité qui a sévi parmi eux? « Mais qu'est-ce que cela pour des Capucins dont on voit partout des quantités si considérables? » (3) Il s'amuse des Frères de la Charité. Chargés de poursuivre les blancs ayant des enfants illégitimes avec des négresses, afin de recueillir au profit de l'hôpital les amendes qui leur étaient infligées pour chaque délit, ces religieux s'exposaient parfois à des mésaventures.

» Il y avait un certain Frère..., raconte notre plaisant chroniqueur, qui avait un talent merveilleux pour faire ces découvertes et pour en tirer parti. Il est vrai qu'il était aidé fort souvent par les maîtresses des négresses, qui ne pouvant souffrir que leurs maris entretenissent leurs esclaves, lui en donnaient avis, lui aidaient à les faire prendre, aimant mieux les voir confisquées que de laisser passer l'occasion de se venger (4)... Avec tout cela, il ne laissait pas d'arriver souvent de fâcheux contretemps au Frère... « car les maîtres qui se voyaient dans le cas de la confiscation de leurs enfants et de leurs négresses, aimaient mieux leur promettre la liberté, que de les voir esclaves perpétuelles de l'hôpital. Ils avaient soin d'instruire la négresse de ce qu'elle devait répondre quand elle serait devant le juge, et qu'elle serait interrogée sur le père de l'enfant. Le désir de la liberté leur faisait retenir leur leçon à merveille, et le défaut de témoins qu'on ne va pas chercher dans ces sortes d'occasions, joint à l'effronterie avec laquelle elles soutenaient leur cause et

(1) Labat, t. I, chap. XIV.

(2) Labat, t. V, chap. XIX.

(3) Labat, t. V, chap. VIII.

(4) Toute esclave ayant des enfants de son maître était confisquée, elle et ses enfants, au profit de l'hôpital.

celle de leur maître, faisait quelquefois condamner le Frère aux dépens.

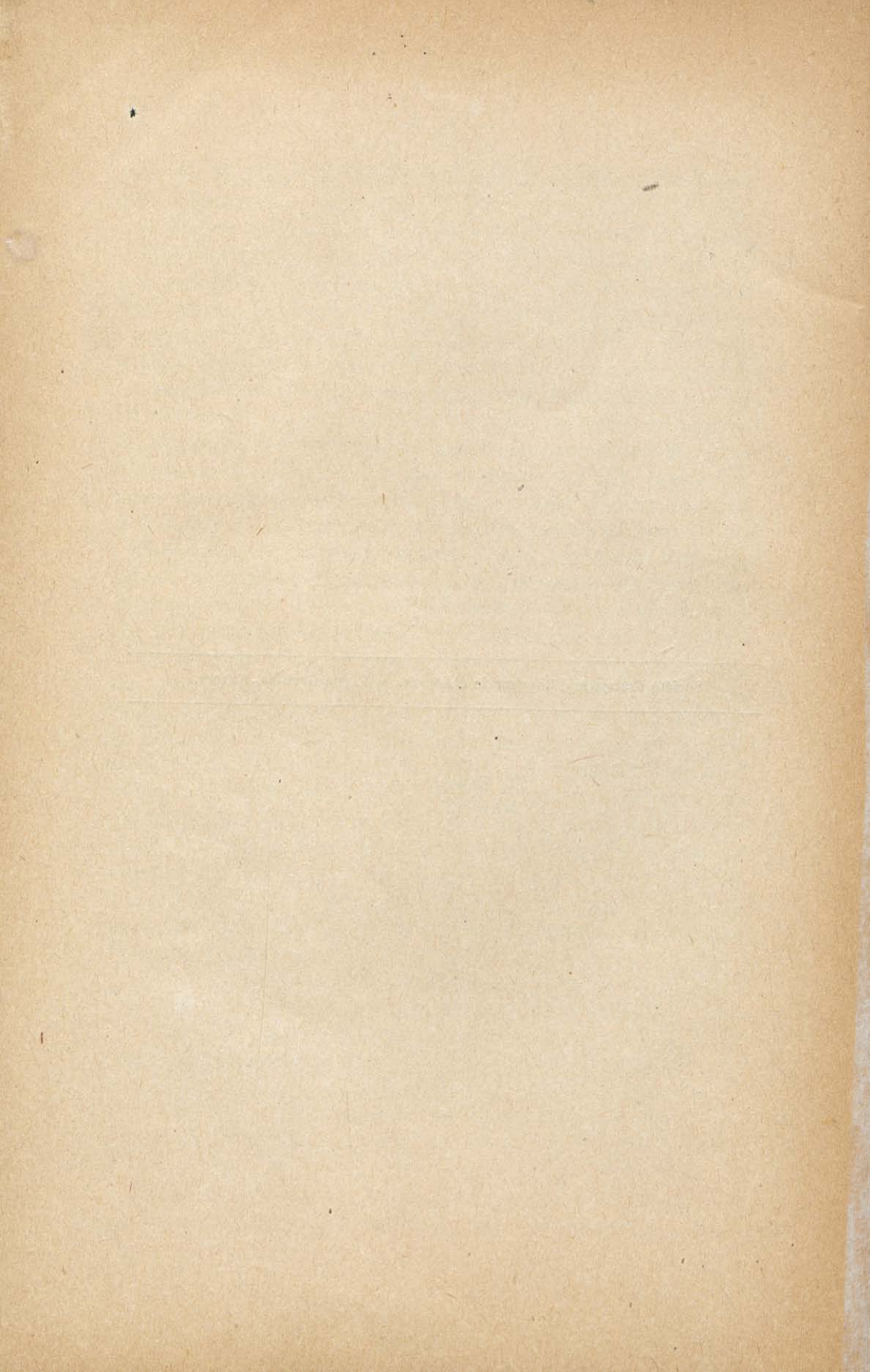
» J'ai eu quelquefois le plaisir d'entendre ces démêlés ; et une fois entre autres, la négresse d'un habitant d'une de nos paroisses soutint au Frère... que c'était lui-même qui était le père de l'enfant mulâtre dont elle était accouchée. Par malheur pour ce religieux, il avait passé neuf à dix mois auparavant chez le maître de la négresse et y avait couché. Le maître qui s'en était souvenu, n'avait pas manqué d'en faire souvenir sa négresse, et de la bien instruire de tout ce qu'elle avait à dire ; en sorte que ce fut une scène des plus plaisantes d'entendre les circonstances qu'elle rapportait pour prouver qu'elle n'avait jamais connu d'autre homme que lui. Le juge mit tout en œuvre pour l'obliger de se couper sans y pouvoir réussir ; elle demeura toujours ferme, et comme elle tenait son enfant entre ses bras, elle le présentait au Frère... en lui disant, *toi papa li*, et puis elle le montrait à toute l'assemblée, prétendant qu'il ressemblait comme deux gouttes d'eau au Frère..., qui, tout accoutumé qu'il devait être à ces sortes d'aventures, était tellement décontenancé, que tout le monde pâma à force de rire, sans pouvoir au vrai distinguer qui en donnait plus de sujet, ou l'effronterie de la négresse qui paraissait accompagnée d'une grande naïveté, ou l'embarras où se trouvait ce religieux, homme très sage, et reconnu de tout le monde pour incapable d'une pareille faiblesse, ou de la gravité chancelante du juge, qui malgré tous ses efforts aurait succombé, s'il n'eut fini cette scène en renvoyant la négresse chez son maître jusqu'à plus ample information, les dépens réservés. » (1).

J. RENNARD.

(1) Labat, t. II, chap. VI.

Société Française d'Imprimerie d'Angers. — 4, rue Garnier, Angers.

BU Lettres
NANTES



EDITIONS SPES, 17, rue Soufflot, PARIS (V^e)

Revue d'Histoire des Missions

REVUE TRIMESTRIELLE

paraissant en fascicules de 160 pages, in-8° raisin.

COMITÉ DE RÉDACTION : MM. Jean BRUNHES, Professeur au Collège de France ; Georges GOYAU, de l'Académie Française ; René PINON, Professeur à l'École libre des Sciences Politiques ; Secrétaire : J.-B. PIOLET, Membre de l'Institut Colonial international.

Abonnements : France, un an..... 35 francs
Étranger 40 francs

Le Numéro : 10 francs.

BIBLIOTHÈQUE DES MISSIONS, Mémoires et Documents : **Martyrs de la Nouvelle-France.** Extraits des *Relations* et *Lettres* des Missionnaires Jésuites, publiés par GEORGES RIGAULT (XVII^e siècle) et GEORGES GOYAU (XVIII^e siècle). Introduction générale par GEORGES GOYAU de l'Académie Française 20 fr.

A. BROU et G. GIBERT, S. J. — **Jésuites Missionnaires, Un siècle (1823-1923).** Aperçu général sur les Missions des Jésuites. Monographie d'une Mission ; le Kiang Nan..... 5 fr.

R. P. DUBOIS, S. J. — **Aquarelles Malgaches**.... 15 fr.

R. P. DUCHAUSSOIS, O. M. I. — **Apôtres inconnus.** (22^e mille) illustré de nombreuses gravures hors texte 10 fr.

— **Aux Glaces Polaires** (Indiens et Esquimaux). — *Ouvrage couronné par l'Académie Française* 12 fr.

HENRI DE FRONDEVILLE. — Un prélat Normand évangéliste et précurseur de l'Influence française en Extrême-Orient, **Pierre Lambert de la Motte, Évêque de Béryste (1624-1679)** 12 fr.

CHARLES POISSON. — **L'Observatoire de Tananarive.** Historique, travaux, appréciations..... 7 fr. 50